



ᑭᑎᑎᑦ ᑕᑕᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑕᑕᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑭᑎᑎᑦ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

## PROCÈS-VERBAL DE LA 157<sup>E</sup> RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

**DATES** : 18, 19 et 20 septembre 2018

**LIEU** : Centre d'interprétation du parc national Kuururjuaq, Kangiqsualujjuaq

### **SONT PRÉSENTS :**

#### **Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK)**

Michael Barrett  
Mary Pilurtuut

#### **Nommés par le gouvernement du Canada**

Alexandre-Guy Côté, président  
Catherine Lapeyrie

#### **Nommées par le gouvernement du Québec**

Paule Halley (par conférence téléphonique les 18 et 19 septembre)  
Sylvie Létourneau  
Julie Samson

#### **Secrétaire exécutif**

Benjamin Patenaude

#### **Analyste en environnement**

Nancy Dea

### **SONT ABSENTS :**

Laina Grey, nommée par l'ARK  
Jean-Yves Savaria, nommé par le gouvernement du Canada

## **1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

La 157<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h, le 18 septembre 2018, au Centre d'interprétation du parc national Kuururjuaq, à Kangiqsualujjuaq. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées et la 157<sup>e</sup> réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

### **1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

### **2. Adoption des procès-verbaux des 153<sup>e</sup>, 155<sup>e</sup> et 156<sup>e</sup> réunions**

#### **3. Administration**

- a) Budget
- b) Secrétariat et gestion des ressources humaines
- c) Établissement des priorités
- d) Rapport annuel 2017-2018
- e) Site Web
- f) Nation naskapie de Kawawachikamach – mise à jour suivant la 156<sup>e</sup> réunion

### **4. Mise à jour du sous-comité du CCEK sur les impacts sociaux**

### **5. Évaluation environnementale au Nunavik**

- a) Comité consultatif autochtone – ACEE
- b) Consultation publique concernant la mise sur pied de comités de suivi – MERN

### **6. Lois fédérales et provinciales en nature de protection environnementale**

- a) Règlements découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement
- b) Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques
- c) Loi sur les pêches

### **7. Activités minières**

- a) Politique de consultation des communautés autochtones du MERN
- b) Projet de réhabilitation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik
- c) Site minier Asbestos Hill, mise à jour

### **8. Gestion des matières résiduelles**

- a) Annonce du gouvernement du Québec – Programme d'aide financière pour améliorer la gestion des matières résiduelles en territoire nordique
- b) Groupe de travail sur les matières résiduelles au Nunavik
- c) Collecte et recyclage des canettes d'aluminium
- d) Responsabilité élargie des producteurs
- e) Financement fédéral de la gestion des matières résiduelles au Nunavik
- f) Colloque sur la gestion des matières résiduelles des Premières Nations au Québec
- g) Ligne de stations radars Mid-Canada
- h) Plan Nord
- i) Atelier sur le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux

## **9. Plans d'affectation du territoire public – MERN**

## **10. Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030**

## **11. Politique sur les parcs nationaux du Québec – MFFP**

## **12. Divers**

- a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*
- b) Lettre adressée aux ministres responsables des affaires autochtones
- c) Demande d'une rencontre avec les administrateurs fédéral et provincial
- d) 17<sup>e</sup> atelier nord-américain sur le caribou
- e) Visite de la communauté de Kangiqsualujuaq

## **13. Dates et lieux des prochaines réunions**

### **2. Adoption des procès-verbaux des 153<sup>e</sup>, 155<sup>e</sup> et 156<sup>e</sup> réunions**

Les membres passent en revue leurs commentaires sur les procès-verbaux des 153<sup>e</sup> et 155<sup>e</sup> réunions. Les deux procès-verbaux sont adoptés après modifications. Le point est fait sur l'état d'avancement de la révision du procès-verbal de la 156<sup>e</sup> réunion.

### **3. Administration**

#### **a) Budget**

Les membres sont informés que la demande d'augmentation du budget de fonctionnement du CCEK a été approuvée et que les fonds ont été reçus le 8 août dernier. Pour s'assurer que le montant des prochains budgets de fonctionnement demeure équivalent à celui reçu cette année et pour résoudre le problème récurrent des retards administratifs dans le versement de la subvention, il est décidé que les administrateurs fédéral et provincial devraient être contactés afin de demander une mise à jour de l'entente de financement signée en 2005 entre le CCEK et l'administrateur provincial.

Le rapport de dépenses pour la période allant de mai à juillet 2018 est également présenté aux membres.

#### **b) Secrétariat et gestion des ressources humaines**

Les membres reprennent la discussion concernant l'embauche d'un archiviste pour organiser et structurer l'archivage des dossiers et documents du CCEK. Il est décidé qu'un représentant de l'Université Laval devait être contacté pour demander si le service de placement des diplômés de l'université pouvait être utilisé à cet effet.

Les membres poursuivent également leur discussion concernant la description du poste d'analyste en environnement à temps plein pour le CCEK. Il est décidé que le sous-comité administratif examinera la question et proposera des scénarios pour répondre aux différents besoins exprimés par les membres.

#### c) Établissement des priorités

Les membres examinent un tableau présentant l'état d'avancement des dossiers du CCEK depuis la réunion précédente. Il est décidé que le tableau soit mis à jour mensuellement afin de suivre plus précisément l'évolution des dossiers.

#### d) Rapport annuel 2017-2018

La version finale du rapport annuel 2017-2018 est présentée aux membres, puis adoptée après modifications.

#### e) Site Web

Les membres sont informés que les modifications proposées à la dernière réunion ont été apportées au site web du CCEK.

#### f) Nation naskapie de Kawawachikamach – mise à jour suivant la 156<sup>e</sup> réunion

Le 25 juillet dernier, le CCEK a fait un suivi auprès de l'administrateur provincial de la CBJNQ au sujet de sa lettre datée du 26 mars 2018 concernant la requête en révision judiciaire et en jugement déclaratoire de la Nation naskapie de Kawawachikamach puisqu'aucune réponse n'avait été obtenue. Le CCEK a reçu uniquement un accusé réception le 23 août dernier.

### **4. Mise à jour du sous-comité du CCEK sur les impacts sociaux**

Le devis de travail du projet de recherche sur l'évaluation des impacts sociaux dans les processus d'évaluation environnementales applicables au Nunavik est présentée aux membres par le sous-comité. Lorsque les commentaires des membres sur le devis auront été transmis au sous-comité, une conférence téléphonique serait organisée pour discuter des suites à y donner. De plus, afin de permettre la réalisation adéquate du projet, le CCEK entend contacter les organismes responsables de l'évaluation et l'examen des projets de développement pour s'assurer d'obtenir l'accès aux documents des promoteurs ainsi qu'à ceux produits en support à l'analyse des projets.

### **5. Évaluation environnementale au Nunavik**

#### a) Comité consultatif autochtone – ACEE

Une description du nouveau Comité consultatif autochtone de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) est faite aux membres et ces derniers sont informés du processus de recrutement de ses futurs membres. Il est décidé que cette question sera portée à l'attention de la Société Makivik et de l'Inuit Tapiriit Kanatami.

#### b) Consultation publique concernant la mise sur pied de comités de suivi – MERN

Le 29 juin dernier, le CCEK a transmis ses commentaires sur le guide concernant la mise sur pied des comités de suivi pour les projets de développement du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

(MERN). Dans cette correspondance, les membres du CCEK reconnaissent notamment que les pratiques énoncées dans le guide sont complémentaires à celles contenues dans la CBJNQ. Toutefois, ils remettent en question certaines approches et définitions du guide et expriment leurs préoccupations concernant le traitement des impacts sociaux.

## **6. Lois fédérales et provinciales en nature de protection environnementale**

### a) Règlements découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement

Les membres sont informés que le MDDELCC a reporté pour une période indéterminée son examen de la plupart des projets de règlements découlant de l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement. Dans un tel contexte, une présentation du MDDELCC sur les règlements en question, tel qu'il avait été discuté lors de réunions précédentes, ne sera pas possible. Par ailleurs, le projet de règlement propre à l'évaluation environnementale stratégique pourrait voir le jour prochainement et le CCEK pourrait en obtenir une présentation par le MDDELCC.

### b) Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques

Le 22 août, le CCEK a transmis une lettre à M. Jean-Pierre Laniel du MDDELCC pour lui exprimer ses préoccupations suivant sa présentation concernant le Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques. Une réponse a été reçue de M. Laniel le 11 septembre dans laquelle il reconnaît d'abord les préoccupations du CCEK concernant le non application du Règlement au Nunavik et explique que, bien que le Règlement ait été élaboré principalement pour répondre aux enjeux du sud du Québec en zone urbanisée, le principe « d'aucune perte nette » de milieux humides et hydriques s'applique à l'ensemble de la province. Le MDDELCC a évoqué la possibilité d'élaborer un autre règlement pour les milieux nordiques et le CCEK pourrait être consulté en temps opportun. Il est décidé que le CCEK suivra ce dossier avec intérêt.

### c) Loi sur les pêches

Les membres discutent de la révision en cours de la Loi sur les pêches. Il est décidé que, comme la révision en est toujours à la phase initiale, le CCEK suivra l'évolution du dossier.

## **7. Activités minières**

### a) Politique de consultation des communautés autochtones du MERN

Le 11 septembre, le CCEK a communiqué avec M. François Dupuis, directeur de la Direction des affaires autochtones du MERN, pour faire le suivi de ses lettres datées du 8 février et du 4 avril concernant les politiques de consultation des communautés autochtones, soit celle propre au secteur minier et celle du ministère, respectivement. Une réponse a été reçue de M. Dupuis le 12 septembre dans laquelle il s'excuse du retard et assure au CCEK que le MERN transmettra une réponse sous peu.

b) Projet de réhabilitation des sites abandonnés d'exploration minière au Nunavik

Un résumé de l'état d'avancement du projet de réhabilitation des sites abandonnés d'exploration minière au Nunavik est présenté. Il est décidé que des représentants du MERN et du MDDELCC seraient contactés afin de demander une présentation sur la façon dont les deux ministères assurent la surveillance des camps actifs d'exploration minière. De plus, lors d'une sortie sur le terrain le 20 septembre, les membres ont visité quelques sites abandonnés par les compagnies minières dans les environs de Kangiqsualujjuaq et ont pu constater l'importance et la diversité des déchets et matières dangereuses laissés sur place, et ce, en toute illégalité.

c) Site minier Asbestos Hill, mise à jour

Les membres sont informés que l'échéancier concernant l'élaboration du plan d'action du MERN pour la restauration d'anciennes mines d'amiante au Québec était en train d'être réévalué. Il est décidé que des représentants du MDDELCC et du MERN seraient contactés pour demander une présentation à une réunion ultérieure du CCEK concernant les efforts à être déployés pour identifier les parties responsables de la restauration et de la surveillance du site minier Asbestos Hill et ainsi, mieux comprendre les responsabilités respectives des deux ministères en terme de suivi des activités minières.

## **8. Gestion des matières résiduelles**

a) Annonce du gouvernement du Québec – matières résiduelles

Les membres sont informés que le gouvernement du Québec a récemment annoncé l'affectation de fonds pour les initiatives de gestion des matières résiduelles dans les régions nordiques.

b) Groupe de travail sur les matières résiduelles au Nunavik

Les membres sont informés que le Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik tiendra sa prochaine réunion le 24 octobre et que l'un des points à l'ordre du jour sera l'adoption de son mandat. Il est décidé qu'une proposition de mandat et une liste de questions soient élaborées et ensuite soumis au groupe de travail afin de faire progresser les travaux.

c) Collecte et recyclage des canettes d'aluminium

Les membres sont informés que RECYC-QUÉBEC n'a pas reçu de réponse de la Northwest Company concernant la lettre transmise le 3 novembre 2017 pour lui rappeler son obligation d'accepter le retour des canettes d'aluminium usagées dans ses magasins, de rembourser la consigne payée par les clients et l'encourager à respecter la législation provinciale applicable. Il est décidé que le CCEK fera les suivis nécessaires pour que l'entreprise modifie ses pratiques.

d) Responsabilité élargie des producteurs

Le 5 septembre, le CCEK a transmis une lettre à M. Nicolas Girard, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FACDD) concernant les modifications devant être apportées au Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises et leur application au

Nunavik. Le gouvernement du Québec a accordé des fonds au FACDD pour mettre en place un programme visant à augmenter le nombre de réfrigérateurs et de congélateurs recyclés de façon optimale, notamment par le retrait et le traitement sécuritaire des halocarbures contenus dans les circuits réfrigérants. Dans sa lettre, le CCEK porte à l'attention de M. Girard que tous les types d'appareils ménagers sont largement utilisés au Nunavik. Toutefois, comme il n'y a pas dans la région d'installation pour leur traitement et que les protocoles prévus dans le Règlement pourraient être utiles pour le Nunavik, un dialogue devrait être établi avec l'ARK.

Une réponse de M. Girard a été reçue le 7 septembre. Il explique que, bien que le Règlement n'ait pas été encore adopté, il est favorable à l'idée qu'il soit applicable au Nunavik. Il reconnaît et accepte la proposition du CCEK de discuter de la question avec l'ARK.

#### e) Financement fédéral de la gestion des matières résiduelles au Nunavik

Les membres sont informés que le CCEK devrait recevoir sous peu une réponse à sa lettre datée du 23 février 2018 concernant l'exclusion des Inuits du Québec des programmes fédéraux liés à l'environnement et destinés aux communautés ou aux organismes autochtones.

#### f) Colloque sur la gestion des matières résiduelles des Premières Nations au Québec

Les membres sont informés que le Colloque sur la gestion des matières résiduelles des Premières Nations au Québec aura lieu les 29, 30 et 31 octobre à Saint-Eustache, au Québec. Il est décidé que l'analyste en environnement assistera au Colloque et qu'elle devra en présenter un résumé à la prochaine réunion.

#### g) Ligne de stations radars Mid-Canada

Les membres sont informés que le MDDELCC devrait recevoir sous peu les résultats de l'étude de caractérisation de sites de la ligne de stations radars Mid-Canada et que le MDDELCC avait l'intention d'organiser une réunion avec les parties concernées afin de discuter de l'orientation future du projet de nettoyage de la ligne de stations radars Mid-Canada.

#### h) Plan Nord

Le 10 septembre, le CCEK a contacté un représentant de la Société du Plan Nord (SPN) afin de demander s'il était possible que le CCEK participe au groupe de travail de son programme de transformation des déchets en énergie et de prévoir une rencontre à cet effet à une réunion ultérieure. Le représentant de la SPN a confirmé qu'il participerait à une prochaine réunion du CCEK et a expliqué que la SPN élabore actuellement une étude de pré faisabilité sur son projet de serre à Kuujuaq et qu'une présentation serait faite prochainement aux résidents de la communauté.

#### i) Atelier sur le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux

L'analyste en environnement présente un résumé de l'atelier sur le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASC) qui a eu lieu à Montréal les 4 et 5 juillet. L'atelier avait pour but de rassembler des organismes autochtones et des représentants du gouvernement fédéral afin qu'ils puissent discuter des résultats du PASC et faire part de leurs commentaires sur les améliorations qui pourraient être apportées

au PASCF. En tant que seul représentant du Nunavik, l'analyste en environnement du CCEK a pris le temps d'exprimer les préoccupations du CCEK à l'égard des sites contaminés fédéraux dans le village nordique de Kuujuaq, à l'île Akpatok et à Killiniq.

## **9. Plans d'affectation du territoire public – MERN**

Les membres sont informés que le MERN a récemment lancé une consultation du public sur une mise à jour du document général sur les plans d'affectation du territoire public élaboré en vertu de la Loi sur les terres du domaine de l'État. La mise à jour du document vise à favoriser la transparence et la participation du public et des communautés autochtones ainsi que de renforcer la cohérence de la planification des affectations du territoire dans l'ensemble de la province. Les membres discutent également du fait qu'il n'existe pas de plan d'affectation du territoire public pour le Nunavik. Il est décidé qu'une lettre sera transmise au MERN pour porter cette question à son attention et transmettre les commentaires du CCEK sur le document faisant l'objet de la consultation du public.

## **10. Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030**

L'analyste en environnement présente un résumé de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 du MDDELCC. Cette stratégie prévoit notamment la création du Comité québécois de l'eau. Les membres constatent que le MDDELCC reconnaît les contributions de l'ARK et du CCEK dans la gestion de l'eau au Nunavik. Il est décidé que le CCEK suivra l'évolution de ce dossier.

## **11. Politique sur les parcs nationaux du Québec – MFFP**

Le 17 août, le CCEK a reçu une lettre de M<sup>me</sup> Isabelle Tessier, directrice de la Direction des parcs nationaux du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) en réponse à sa lettre datée du 28 mai 2018 concernant la Politique sur les parcs nationaux du Québec. M<sup>me</sup> Tessier explique que la politique demeure générale pour le moment, car ses actions concrètes n'ont pas encore été définies. Le MFFP continuera de solliciter la participation des organismes autochtones. Il est décidé que le CCEK suivra l'évolution du dossier.

## **12. Divers**

### **a) Chronique verte dans *Makivik Magazine***

Une mise à jour sur la publication des numéros à venir de *Makivik Magazine* est faite aux membres. Il est décidé que le prochain article de la chronique verte porterait sur le traitement des déchets biomédicaux.

### **b) Lettre adressée aux ministres responsables des affaires autochtones**

Le 24 août, le CCEK a transmis une lettre aux ministres fédéral et provincial responsables des affaires autochtones afin d'exprimer les préoccupations du CCEK qui fait face au problème récurrent de ne pas être directement invité à participer aux processus de consultation organisés par des entités gouvernementales concernant des politiques, des lois ou des règlements qui sont au cœur de son mandat.



### **c) Demande d'une rencontre avec les administrateurs fédéral et provincial**

Le 27 juillet, le CCEK a transmis une lettre aux administrateurs fédéral et provincial de la CBJNQ pour leur demander de tenir une rencontre. Il est décidé qu'une liste des questions devant être abordées avec les administrateurs devrait être préparée en prévision de ces rencontres. Puisqu'aucune réponse n'a encore été reçue des administrateurs, un suivi devra être effectué.

### **d) 17<sup>e</sup> atelier nord-américain sur le caribou**

Les membres sont informés que le 17<sup>e</sup> atelier nord-américain sur le caribou aura lieu du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre à Ottawa. Il est décidé que le secrétaire exécutif pourra assister à l'atelier et qu'il devra en présenter un résumé à la prochaine réunion du CCEK.

### **e) Visite de la communauté de Kangiqsualujuaq**

Le 19 septembre, les membres ont rencontré M. Charlie Munick, directeur du parc national Kuururjuaq et ont visité les installations du parc. Ils ont également effectué une visite guidée de la communauté de Kangiqsualujuaq.

### **13. Dates et lieux des prochaines réunions**

Il est décidé que la 158<sup>e</sup> réunion du CCEK aura lieu les 5 et 6 décembre à Québec. Les dates et le lieu de la 159<sup>e</sup> réunion seront confirmés à une date ultérieure.



Benjamin Patenaude  
Secrétaire exécutif  
15 mars 2019